

## CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ÉPREUVE ORALE DE « LECON » DE L'AGREGATION D'ECONOMIE ET GESTION

**Abdessamad DIBI**  
**Docteur en sciences de gestion**  
**Agrégé en Economie et Gestion**  
**Professeur-formateur au CPA Economie et Gestion**  
**CRMEF de Casablanca, annexe Victor Hugo**

### I) LES CONDITIONS DE L'ÉPREUVE

#### Nature de l'épreuve :

Cette épreuve s'inscrit logiquement à la fin du processus de sélection du concours de l'agrégation Economie et Gestion. Les épreuves écrites, ayant permis de retenir l'ensemble des candidats présentant une "agrégation" de connaissances suffisamment large et consistante de ses matières d'option (Economie-Droit ou Gestion), l'épreuve orale de « leçon », à vocation plus "professionnelle", vise à classer les admissibles suivant leurs aptitudes pédagogiques, leur capacité à passer d'un "savoir savant" à un "savoir enseigner".

L'épreuve de "leçon" suppose donc une bonne maîtrise, à la fois :

- des **connaissances scientifiques** (afin de cerner le thème proposé dans toutes ses dimensions, de mettre en évidence et hiérarchiser les concepts sous-jacents qui lui sont liés)
- de **la démarche didactique** (savoir construire une leçon)
- des **démarches, méthodes et outils pédagogiques** (savoir animer et exploiter cette leçon).

Dans son exposé le candidat doit mettre en évidence les éléments ci-dessous :

1. Les objectifs poursuivis et la compétence recherchée
2. Les capacités à développer
3. Les contenus à enseigner et la transposition didactique privilégiée.
4. Les outils pédagogiques utilisés
5. Les formes d'évaluation utilisées
6. La planification de la leçon

Le candidat choisira à sa convenance une séquence pédagogique pour mettre en évidence sa capacité à réaliser une transposition didactique.

Au terme de l'exposé, le jury engage un échange de 20mn avec le candidat. Cette échange portera sur :

- sa présentation, sa maîtrise des contenus à enseigner
- sa connaissance de l'environnement scolaire, la structure organisationnel des établissements scolaire, Les droit et obligations du fonctionnaire, l'éthique et déontologie du métier.

#### Durée de l'épreuve

Le candidat à 4 heures pour préparer une leçon et 40 mn pour en exposé ses différentes composantes ainsi que le processus de son élaboration.

La durée totale de l'épreuve est donc de 5 heures : 4 heures de préparation et 1 heure de prestation devant le jury.

Comme pour toutes les épreuves orales de l'agrégation, cette prestation se déroule en deux temps :

- un exposé d'une durée *maximum* de 40 minutes
- un entretien de 20 minutes avec le jury (durée indépendante du temps d'exposé).

S'il paraît difficile de faire un exposé complet en moins de 30 minutes, il n'est néanmoins pas obligatoire de tenir coûte que coûte 40 minutes. La concision n'est pas nécessairement un défaut.

### **Conditions matérielles de préparation :**

Un seul sujet de leçon sera proposé à tous les candidats convoqués le même jour.

Aucune documentation ne sera mise à la disposition des candidats, cependant, les candidats sont autorisés à utiliser leur documentation personnelle.

Pour réaliser son exposé, le candidat peut s'appuyer sur la documentation qu'il aura apportée avec lui le jour de l'épreuve.

La facilité apparente offerte par l'autorisation de se munir de toute la documentation qu'il souhaite ne doit pas tromper le candidat. Il ne dispose que de quatre heures pour préparer son exposé et le temps imparti ne lui permet absolument pas d'exploiter efficacement celle-ci s'il ne la connaît pas déjà parfaitement et s'il ne l'a pas soigneusement préparé pour l'occasion (classement de celle-ci par thèmes, en associant ouvrages, articles de fond, fiches de synthèse personnelles, exemples d'entreprises et de situations illustratives).

Bien entendu, lors de son passage devant le jury, le candidat ne devra se munir que de sa préparation numérique (sur PPT) pour le vidéoprojecteur qui devrait être disponible dans la salle d'interrogation, et éventuellement des traces écrites pour se repérer et s'orienter.

Outre le "langage de son corps", les moyens de communication formels dont disposera le candidat lors de sa prestation sont donc au nombre de trois : sa voix, un tableau et un vidéoprojecteur (toutefois, en cas de défaillance de ce dernier, le candidat doit tout de même être capable de mener à bien sa prestation).

Lors de l'exposé le jury n'intervient, normalement, à aucun moment, même si la prestation n'est pas du tout conforme à ses attentes.

L'entretien qui suit en est donc le complément indispensable. C'est au cours de celui-ci que le jury pourra demander au candidat de préciser certains points de l'exposé qui ont suscité son intérêt afin de vérifier que les notions proposées par le candidat sont effectivement connues de lui et que ses choix sont dictés par des intentions pédagogiques relevant d'une démarche intellectuelle pertinente.

## **II) LES ATTENTES DU JURY**

### **Sur le plan scientifique**

Le candidat doit faire la preuve de connaissances adaptées au niveau d'un concours d'agrégation. En particulier, lors de l'analyse du sujet il ne doit pas hésiter à s'appuyer et faire référence à des concepts et théories scientifiques d'un niveau élevé, sans se limiter à celui de la classe à laquelle est destinée la leçon.

Toutefois, cette approche théorique ne peut, en aucun cas, constituer le cœur de son exposé. Elle ne constitue qu'une étape initiale qui conduira le candidat à sélectionner et hiérarchiser les concepts et théories à aborder au cours de sa leçon, en fonction de la nature de son public. Il pourra, ainsi, démontrer sa capacité à passer d'un niveau élevé de connaissances scientifiques aux connaissances essentielles à faire acquérir à un niveau d'enseignement et une spécialité donnés.

Dans cette perspective, le candidat doit également faire preuve d'un minimum de recul par rapport aux concepts et théories présentés et montrer son habileté à passer du plan théorique au plan pratique. En particulier, il doit pouvoir faire face à une demande de mise en situation et être capable d'illustrer ses propos avec des exemples concrets, tirés du milieu professionnel national et international.

### **Sur le plan didactique**

L'épreuve « leçon » vise essentiellement une évaluation des compétences **didactiques** des candidats et, plus précisément, de leur capacité, à partir d'un thème précis, à construire une leçon.

Cela signifie, entre autres, qu'ils doivent être capable de :

- replacer le thème dans le cadre d'un niveau d'enseignement, d'une progression pédagogique ;
- délimiter le thème en fonction de ce qui précède et préciser les objectifs généraux visés, les pré-requis envisagés, les prolongements possibles de la leçon ;

- identifier les notions essentielles qui seront abordées ;
- proposer plusieurs scénarios de présentation de ces notions et en choisir un en justifiant le choix opéré ;
- exposer le déroulement de la leçon sous forme de plan détaillé, indiquant pour chaque notion, les objectifs opérationnels, la situation pédagogique envisagée (méthode de présentation utilisée, illustrations prévues, démarche pédagogique, etc.) ;
- préciser les modalités d'évaluation immédiates envisagées ;
- imaginer les possibilités de réinvestissement des notions.

L'évaluation des candidats portera donc, essentiellement, sur leurs capacités pédagogiques et leur aptitude à "didactiser" le thème proposé à un niveau d'enseignement déterminé.

### Qualités attendus du candidat

La maîtrise de l'ensemble de ce processus suppose, de la part du candidat :

- de disposer des connaissances techniques relatives au thème proposé ;
- d'être capable de réaliser une transposition didactique de ce thème en situation d'enseignement ;
- d'avoir une connaissance suffisamment précise des démarches, méthodes et outils pédagogiques afin de choisir ceux qui lui semblent adaptés au thème ;
- de s'intéresser aux différents modes d'évaluation de connaissances et de compétences permettant de vérifier, immédiatement et dans le temps, les acquisitions des élèves.

## III) CONSEILS METHODOLOGIQUES

### Traitement du sujet

Compte tenu de la nature de l'épreuve, une parfaite connaissance du contexte général de la construction d'une séquence (et de séances) d'enseignement est requise :

Pour organiser sa réflexion, le candidat peut suivre la démarche suivante, en six étapes :

**Étape 1 : Lire et analyser le sujet proposé.** Il est indispensable de commencer votre travail par une réflexion approfondie sur le(s) sens précis de chacun des termes du sujet et la nature exacte du travail qui vous est demandé. Cette étape préalable est fondamentale. Elle est malheureusement trop souvent négligée par les candidats.

**Étape 2 : Mobiliser et classer vos connaissances sur le thème proposé.** Il s'agit d'identifier l'ensemble des savoirs et savoir-faire susceptibles d'être enseignés lors d'une leçon sur le thème proposé et de les classer par ordre d'importance et de complexité.

Cette phase peut s'organiser autour d'une recherche systématique des références liées au sujet sur les plans théorique (théories, paradigmes, modèles, auteurs à citer, etc.), pratiques (différentes techniques), historique (évolutions temporelles, actualité) et spatiale (aspects internationaux). Bien entendu, pour être utilisables lors de l'exposé, ces éléments doivent être maîtrisés.

**Étape 3 : Définir l'intérêt pédagogique du thème et son contexte général, en fonction de la classe visée.** Le niveau d'enseignement étant fixé (par le sujet ou, à défaut, par vous-même) votre réflexion doit vous permettre d'apporter des éléments de réponse précis aux deux questions complémentaires suivantes :

- quelle importance et quel intérêt présente le thème dans la formation visée (compte tenu du profil des élèves, de leurs acquis, de leurs perspectives professionnelles, etc.) ?
- quelle est la meilleure manière d'insérer le thème proposé dans une progression pédagogique, compte tenu de sa place dans le programme et le référentiel ?

**Étape 4 : Mettre en œuvre une démarche didactique rigoureuse.** Il s'agit de sélectionner et d'organiser, parmi les concepts et notions d'un domaine conceptuel donné (souvent vaste et complexe), les connaissances à faire acquérir aux élèves.

Cette tâche ne peut, bien entendu, s'effectuer qu'à partir des capacités et compétences indiquées par le référentiel et le programme de la classe visée et suppose une certaine familiarité avec ces derniers. À cette occasion, nous ne saurions conseiller d'élaborer des jeux de fiches permettant rapidement de situer la place des principaux concepts dans la programmation annuelle de ces différentes formations et précisant, pour chacun d'entre eux, les pré-requis nécessaires, les transversalités envisageables, les méthodes d'évaluation possibles, etc.

Le candidat ayant la possibilité d'utiliser sa propre documentation, de telles fiches peuvent lui faire gagner un temps précieux le jour du concours, sous réserve qu'il en fasse un usage mesuré et adapté au sujet effectivement posé.

Concrètement l'approche didactique du candidat doit le conduire à définir les 4 éléments principaux suivants :

- 1) **des objectifs pédagogiques précis**, conformes aux capacités des élèves et aux compétences définies dans le programme et le référentiel de la classe ;
- 2) **une organisation des connaissances à transmettre**. Celle-ci peut prendre, par exemple, la forme d'un plan de cours (leçon classique) ou d'une programmation d'activité (apprentissage d'un savoir-faire). Quel que soit le cas, une présentation détaillée et justifiée est souhaitable (par exemple sous la forme d'un tableau avec, en ligne, l'ordre d'enchaînement des différentes étapes et, pour chacune des ces dernières, en colonne : la durée prévue, l'objectif spécifique visé, l'activité attendue des élèves, le type de support d'accompagnement, etc.)
- 3) **les pré-requis** (savoirs, savoir-faire, comportements, etc.) qui devront être maîtrisés par les élèves, car mobilisés au cours de la leçon.
- 4) **les "transversalités"** envisageables avec les autres matières du cursus, compte tenu des notions abordées sur le thème.

... Au cours de cette étape, deux écueils classiques sont à éviter :

- le "risque scientifique" (enseignement déconnecté des capacités d'apprentissage des élèves)
- le "risque pédagogique" (pédagogie pour la pédagogie, déconnectée des contenus à faire acquérir).

**Étape 5 : Définir une stratégie pédagogique cohérente.** Celle-ci résulte d'un ensemble de choix pédagogiques, qui doivent être cohérents entre eux et avec le niveau de la classe, sur les 4 éléments suivants :

- **démarche pédagogique générale** : le choix d'une manière de conduire la séance doit permettre d'atteindre ses objectifs opérationnels tout en respectant les contraintes de la classe (démarche inductive, déductive, expérimentale, basée sur l'étude de cas).
- **méthodes d'organisation et d'animation de la classe** : à travers ses choix, le candidat doit montrer qu'il a le souci constant d'être à l'écoute de la classe, de "contrôler" son niveau de compréhension, de la rendre "active", d'établir une proximité avec ses élèves tout en affirmant ses exigences, etc.
- **supports pédagogiques** : déterminer les supports envisageables en veillant à leur adéquation à la situation d'enseignement en termes de variété, nombre, conditions d'utilisation, lisibilité, compréhensibilité, etc.

Si des documents sont annexés au sujet, le candidat ne pourra pas se dispenser d'une réflexion sur l'opportunité de les utiliser (en l'état ou après un éventuel retraitement) au cours de sa leçon.

- **méthodes d'évaluation** : il est conseillé au candidat d'adopter une optique élargie de la notion d'évaluation (pronostic, formative, sommative) et de montrer sa capacité à programmer celle-ci dans le temps (vérification immédiate et/ou différée des connaissances et compétences) en utilisant, à bon escient, des techniques variées.

**Étape 6 : Présenter clairement l'ensemble des choix pédagogiques.** L'exposé du candidat doit mettre en évidence sa démarche didactique et ses choix pédagogiques, tout en justifiant leur pertinence. Cet exposé étant de nature plus professionnelle qu'académique, il ne nous semble pas indispensable que sa structuration respecte nécessairement les "canons universitaires" (plan en 2 parties et 4 sous-parties).

Cependant, il doit satisfaire aux exigences de formes, caractéristiques de toute situation de communication orale. En particulier, il est impératif qu'il soit structuré autour d'un plan clairement annoncé.

### **Construction de l'exposé**

Un exposé d'agrégation, tout comme une dissertation, doit nécessairement être structuré, argumenté, introduit et conclu. Pour arriver à un tel résultat, vous pouvez suivre avec profit les quatre étapes classiques suivantes :

#### **Étape 1 : problématiser le sujet et annoncer le plan de la leçon**

Il n'existe pas de plan type, ni de règles particulières pour présenter un exposé de leçon. Cependant, un plan doit, impérativement, être :

- cohérent : vos parties et sous-parties doivent s'enchaîner logiquement et traduire la progression de votre raisonnement ;
- équilibré : vos différentes parties et sous-parties ne doivent pas être disproportionnées en taille et/ou en intérêt ;
- démonstratif (et non descriptif) : vous devez non seulement expliquer mais, également, démontrer le bien-fondé de vos choix didactiques et pédagogiques.

#### **Étape 2 : rédiger les fiches pédagogiques pour la leçon**

#### **Étape 3 : rédiger et planifier la séquence de leçon à présenter devant le jury**

**Étape 4 : préparer votre intervention devant le jury.** Votre exposé doit montrer votre maîtrise à la fois des notions et techniques propres à la matière de votre option d'agrégation et des démarches, méthodes et outils pédagogiques.

Privilégier l'organisation et la pertinence des idées sur le volume. Il ne s'agit pas de dire tout ce que vous savez sur le thème proposé, mais de présenter de manière claire et structurée la leçon que vous construiriez sur ce thème pour une classe spécifiée.

Évitez de trop rédiger votre exposé. Sur le papier, exprimez plutôt vos idées sous forme de suite de tirets et en style télégraphique.

Un exposé n'est pas une dissertation orale. Plus vos phrases seront longues et construites, moins vous serez convaincant (vous aurez tendance à les lire sans vous impliquer intellectuellement durant l'exposé), moins vous serez "présent" (vous serez obligé de garder les yeux rivés sur vos notes et perdrez le contact visuel avec votre auditoire) et moins elles seront compréhensibles par le jury (une phrase longue et complexe est très difficile à comprendre sans aide visuelle).

Chaque sous-partie (idée) doit être la suite logique de la précédente, l'ensemble étant au service de la présentation argumentée de vos choix didactiques et pédagogiques pour la leçon.

Afin d'aider vos auditeurs à vous suivre dans la progression de votre argumentation, il est souhaitable de prévoir une brève transition (1 ou 2 phrases) entre les différentes étapes de votre raisonnement (parties et sous-parties) accompagnée, éventuellement, d'un rappel visuel de votre plan (sur diapositif ou au tableau).

## **IV) CONSEILS PRATIQUES**

### **Lors de la préparation de l'exposé (en loge)**

- Veillez à répondre uniquement (mais complètement !) au sujet qui vous est posé.
- Veillez à ne faire ni un exposé théorique, ni une leçon sans élèves !

- Ne paraphraser pas les manuels qui sont à votre disposition dans la salle de préparation et que le jury connaît, sans doute, parfaitement.
- Calibrez votre exposé en fonction du temps imparti (*moins* de 40 minutes) : sachez trier l'information à communiquer. La pertinence et la conviction requièrent la concision.
- Équilibrez votre intervention : le temps accordé à chaque partie doit être proportionnel à son importance. Il est souhaitable de prévoir un minutage préalable de votre intervention, d'inscrire sur vos feuilles les temps à respecter et d'exposer avec une montre sous les yeux afin de respecter ce "timing".

Afin de s'assurer du respect de votre timing, il peut être utile de prévoir d'éventuelles coupes possibles dans votre exposé (développements dont l'absence ne nuira pas à la pertinence et à la cohérence de votre raisonnement) au cas où vous n'arriveriez pas à respecter les délais prévus.

- Vous disposez pour votre prestation de 3 médias : tableau, vidéoprojecteur et voix. Il faut les articuler harmonieusement pour être à la fois clair, convaincant et intéressant. Chacun d'eux a ses avantages et inconvénients :

**Le tableau noir** : écrire au tableau noir prend du temps et ralentit la communication (voire la coupe !) mais il permet d'insister sur un élément important et de laisser visible une trace essentielle (plan de l'exposé par exemple).

**Les diapositifs** : ils favorisent compréhension et mémorisation des auditeurs, sous réserve de respecter certaines conditions de forme et d'utilisation mais leur contenu disparaît dès l'extinction du vidéo-projecteur.

**L'expression orale** : elle permet une communication fluide et dynamique (effet de voix) mais suppose un effort constant des auditeurs et dépend des qualités oratoires de chacun.

- Seules les informations les plus importantes, celles qui cadrent votre raisonnement et servent de référence constante doivent faire l'objet de supports visuels (tableau ou vidéoprojecteur).
- N'utilisez que le recto des feuilles à votre disposition, tant pour votre brouillon (cela permet de disposer de l'ensemble de vos idées d'un seul coup d'œil sans manipulation ou recherche) que pour vos fiches d'exposé (cela réduit le risque de vous emmêler dans vos fiches lors de l'oral)
- Numérotez vos feuilles d'exposé et écrivez gros ... Transcrivez vos idées principales sans trop les rédiger (plus elles sont rédigées, plus vous aurez tendance à les lire).

### Lors de l'exposé :

Il faut garder à l'esprit que le jury examine 4 à 5 candidats par jour sur le même sujet, ce qui n'est pas sans conséquence sur sa capacité d'écoute. Il faut donc chercher à capter son attention, sans le lasser et en veillant à ne pas brouiller votre message.

- Surveillez constamment le ton de votre voix et votre débit verbal (un ton monocorde est particulièrement soporifique, une voix trop forte ou trop basse rapidement agaçante).
- Gardez le contrôle de votre posture et de votre gestuelle ... Il est sans doute préférable d'éviter de vous asseoir derrière le bureau et, dans le cas contraire, veillez à ne pas vous avachir derrière ou à donner l'impression de vous y retranscher.
- Essayez de garder une attitude ouverte, souriante et détendue, malgré le stress de l'épreuve.
- Ne lisez pas vos notes continuellement et tâchez de rester le plus possible en contact visuel avec le jury.
- Le plan de l'exposé doit être nécessairement annoncé à la fin de votre introduction et régulièrement introduit visuellement pour rappeler la structure de votre discours et montrer les liaisons entre parties. Pour ce faire, vous pouvez soit l'inscrire au tableau (éventuellement, au fur et à mesure de votre progression), soit le projeter sur diapositif au début de chaque nouvelle partie.

### **Gestion du tableau lors de l'exposé :**

- Veillez à écrire lisiblement et peu (phrases courtes, idées essentielles).
- Ne tournez pas le dos trop longtemps au jury pour écrire au tableau.
- Ne parlez jamais en tournant le dos au jury .
- Veillez à gérer correctement l'espace du tableau : l'espace utilisé (éventuellement décomposé en plusieurs parties, suivant la nature plus ou moins essentielles et permanentes des informations qui y seront inscrites) ne doit pas gêner la lecture des transparents projetés.
- Effacez le tableau avant de quitter la salle.

### **Gestion des diapositifs lors de l'exposé :**

- Un diapositif doit être court (évités de les surcharger d'informations) et écrit très lisiblement (caractères de taille suffisante, avec une utilisation non abusive des couleurs).
- Lire mot à mot un diapositif est inutile, il doit fournir une information complémentaire qui vient renforcer un message oral (exemple : "ce support pédagogique sera donc utilisé à différentes reprises au cours de la séance pédagogique, ainsi que le montre le graphique suivant ...").

Surveillez votre position lors de la projection de votre travail (veillez à ne pas dissimuler l'écran).

### **Lors de l'entretien :**

À la suite de l'exposé, le jury engage un entretien avec vous. Les questions qui vous seront posées au cours de celui-ci peuvent porter, indifféremment, sur les plans scientifique, didactique ou pédagogique.

Indépendamment de leur nature, elles peuvent être de 3 types :

- **questions de reformulation** (ex. : "*au point 2 vous avez affirmé que .... , pourriez-vous reprendre votre proposition ?*") : elles peuvent avoir pour origine soit une approximation ou des propos flous, soit une erreur flagrante... En toute circonstance, pas de panique ni d'auto-flagellation précipitée. Reprenez le fil de votre démonstration, reformulez vos propositions (en évitant de relire mot à mot les mêmes phrases que précédemment !), précisez ou justifiez votre affirmation ou votre proposition.

Si, à cette occasion, vous détectez ce qui peut apparaître comme une erreur, ne cherchez pas à la dissimuler, mais reconnaissez-la simplement et essayez de la corriger, tout en tentant de relever ses incidences sur votre raisonnement.

- **questions de précision** (ex. : "*pourriez-vous nous expliquer comment vous comptez utiliser tel support ?*") : elles sont généralement destinées à vérifier la pertinence de vos choix pédagogiques ou de votre démarche.

Reprenez méthodiquement votre argumentation jusqu'à ce que le jury soit satisfait.

- **questions d'approfondissement** (ex. : "*Précisez les limites de la démarche pédagogique que vous préconisez*") : en général c'est plutôt bon signe. Le jury est intéressé par votre proposition et souhaite la tester et surtout vérifier votre degré de maîtrise des méthodes ou techniques sous-jacentes. Cette prise de recul et cet effort de relativisation permettent souvent de départager les meilleurs candidats.

... Quelque soit le type de question auquel vous soyez confronté, écoutez les attentivement et faites les reformuler si nécessaire.

- Quel que soit le type de question posé, prenez le temps de réfléchir avant d'y répondre : méfiez-vous de la spontanéité.
- Prenez le temps de structurer votre réponse : n'ayez pas peur du silence.
- N'hésitez pas à avouer votre ignorance devant une question à laquelle vous ne savez pas répondre (par exemple, une question précise sur une théorie ou sur un auteur). Mieux vaut passer rapidement à une autre question à laquelle vous saurez répondre, plutôt que de perdre du temps sur un point que vous ignorez (et qui laissera une impression d'autant plus durable que le temps qui lui aura été consacré aura été long).

- Ayez l'air calme et résolu, regardez votre jury en face mais ne cherchez pas à le dominer (en particulier, même si les questions ne correspondent pas du tout à vos attentes, veillez à ne jamais être impertinent ou agressif).

**Conseils généraux :**

- Comme pour l'épreuve écrite, la meilleure façon de se préparer aux difficultés spécifiques de cette épreuve est de s'y entraîner régulièrement, dans les conditions de l'examen.
- Le jour de l'épreuve il est indispensable que le candidat arrive frais, dispos et dans une tenue correcte, où il soit à l'aise.
- Préparez et sélectionnez soigneusement la documentation que vous apporterez le jour de l'épreuve (documents triés et classés, fiches récapitulatives, référentiels et programmes actualisés et déjà analysés, etc.)
- Pensez à vous munir des fournitures nécessaires (craies, feutres de plusieurs couleurs, stylo de rechange, etc.) ainsi que des petits réconforts (eau, confiseries) qui vous aideront à tenir, sans vous perturber, au cours de vos 4 heures de préparation.